

COMPTE-RENDU DU COMITÉ DIRECTEUR 14 mai 2022

La réunion du CD s'est tenue à Lyon en présentiel.

Comité directeur (22 membres)

✓ Présents (16)

Michel Appriou, Jean-Claude Bénintende (Trésorier), Cyprien Champ, Georges Charlon, Jean-Louis Coste (Président), Yves Dupin (APL), Evelyne Falaix (CNCV), Jean-Philippe Gallat, Véronique Gensac, Dominique Jean (APL), Michel Joulot (Secrétaire), Christophe Lafon, Sonia Ouldali, Thomas Sénac (CNP).

Bénédicte Lavaut et Jean-Pierre Gaury ont assisté à la réunion en distanciel. Pour les votes :

- Bénédicte Lavaut donne pouvoir à Véronique Gensac,
- Jean-Pierre Gaury donne pouvoir à Michel Joulot.

✓ Absents ayant donné pouvoir (5)

Clarisse Bouchard donne pouvoir à Yves Dupin,
Jean-Louis Debiée (CND) donne pouvoir à Jean-Louis Coste,
Jean-François Fauchier donne pouvoir à Jean-Louis Coste,
Pierre Braëms donne pouvoir à Véronique Gensac,
François Duchesne-De-Lamotte donne pouvoir à Sonia Ouldali.

✓ Absents excusés (1)

Gérard Vieux.

Nombre de votants : 21

Invités

Gilbert Veber (commission Tracté).

Direction technique nationale

Yves Goueslain (Directeur technique).

Secrétariat

Sophie Maurel (Directrice administrative),
Claude Beaumont.

Rappel de l'ordre du jour

Début : 9 h 30

	Sujet	Type	Intervenant(s)
1.	Point du président	Information	JL. Coste
2.	Point général sur les chiffres FFVL 2022	Information	S. Maurel
3.	Situation financière, tableau de bord	Information	JC. Bénintende
4.	Présentation de l'agence relations presse Ligne Bleue	Information (visio)	Stéphanie André Martin Garcia
5.	Point d'info sur la réunion de la DTNe Réorganisation des missions	Information	Y. Goueslain
6.	Sport Santé	REPORT	F. Duchesne
7.	Transformation Numérique (SIG)	Vote	M. Joulot
8.	Modification structurelle du média <i>Vol Passion</i>	Vote	V. Gensac
9.	Mode de renouvellement du CFE	REPORT	G. Vieux
10.	État d'avancement des travaux du GT-CNP harmonisation du contrôle du matériel	Information	T. Sénac
11.	Proposition de modification des statuts et/ou RI pour autoriser acquisition de terrain	Information	JC. Bénintende
12.	Questions diverses		M. Joulot

Fin de réunion : 16 h 30.

Michel Joulot accueille les participants.

En raison de l'absence de François Duchesne De Lamotte (indisponible pour des raisons professionnelles) et de Gérard Vieux (covid) les points 6 et 9 de l'ordre du jour sont repoussés au prochain comité directeur.

1. Point du Président

Intervenant : Jean-Louis Coste

Le président a assisté aux réunions du CNFAS et du CNOSF. Il demande aux membres du Comité directeur de faire remonter les sujets qui les préoccupent.

La campagne des subventions ANS a été lancée.

Il informe de la nécessité de réfléchir à un protocole pour accueillir la fédération polynésienne de vol libre.

État des lieux : nous sommes dans une période de transition. La fédération polynésienne sort d'une situation complexe. Le code du sport de la Polynésie n'est pas encore rédigé. La fédération polynésienne a besoin d'aide pour se structurer. À priori elle souhaite garder un fonctionnement de ligue.

La FFVL doit décider de la voie dans laquelle elle souhaite s'engager concernant notamment la représentation de la fédération polynésienne à l'assemblée générale, la représentation au niveau des compétitions, le versement de subventions fédérales telle que le RNC... La double appartenance n'est pas envisageable.

Si la FFVL donne accès à ses documents et ses assurances et que la fédération polynésienne gère ses clubs et ses élections, elle ne pourra pas accéder au RNC.

Il faudrait envisager une solution transposable à d'autres ligues comme la ligue de vol libre de Corse. Michel Joulot propose que ce point soit discuté en Bureau directeur et présenté lors d'un prochain Comité directeur.

Cyprien Champ a annoncé sa démission du Comité directeur pour intégrer à partir du 1^{er} juin 2022 l'équipe technique nationale.

La loi sur le sport a évolué : la parité est exigée au niveau de l'organe de décision. Le Comité directeur devra aussi accueillir un sportif de Haut Niveau en 2024.

Ces dispositions concerneront les ligues en 2024.

2. Point général sur les chiffres FFVL 2022

Intervenante : Sophie Maurel

Annexe P2 : Point des licences au 10 mai 2022

L'année a bien commencé : la fédération profite de l'engouement pour les sports de nature, suite au confinement et au covid.

Le nombre de licences est en augmentation de 13,4 %.

Le nombre des primo-licencié est en hausse.

Nous comptons une majorité de renouvellements de la licence.

23 % sont des nouveaux licenciés et 8 % sont des licenciés qui avaient fait une pause.

Les adhésions en école sont en augmentation par rapport aux années précédentes.

Ces chiffres du volume de licences délivrées au 10 mai correspondent à une augmentation de 12,2 % en termes de finances.

Sophie Maurel rappelle que le tableau de bord est disponible dans l'intranet fédéral. Il donne une vue au jour le jour des chiffres des licences. Ces chiffres sont disponibles par discipline.

Interventions en séance.

Les écoles signalent qu'elles manquent de moniteurs pour faire face à la demande de stages.

- Beaucoup de moniteurs se consacrent aux biplaces et n'enseignent plus.
- Certains souhaitent ne plus travailler 7 jours sur 7. La FFVL, pour des raisons de sécurité, encourage cette tendance à se ménager des temps de repos.
- Le nombre de moniteurs formés est insuffisant : 48 moniteurs pour 60 candidatures. Le métier attire moins. La formation est dispensée par l'ENSA ; il s'agit d'un diplôme d'État que la FFVL ne gère pas. Les moniteurs fédéraux peuvent bénéficier d'allègement de la formation mais il n'existe pas d'équivalence entre les deux qualifications fédérale et d'État.

Une enquête menée par l'ENSA est en cours pour faire un état des lieux sur les moniteurs, leur emploi, leurs projets. Le souhait est que les moniteurs soient mieux rémunérés et aient de meilleures conditions de travail.

3. Situation financière – tableau de bord

Intervenant : Jean-Claude Bénintende

La situation financière de la fédération est saine, et ce pour toutes les disciplines.

Il faudrait toutefois trouver le moyen de fidéliser les licenciés du boomerang et du cerf-volant.

Michel Appriou annonce que les assises du Boomerang ont été repoussées à l'automne. Il souhaite relancer l'activité avec l'Éducation nationale.

Pour le cerf-volant, les écoles de pilotage initiées à Berck permettront peut-être d'attirer de nouveaux licenciés.

Pour être vue et identifiée, la fédération doit être novatrice : organiser un évènement serait une solution. Il est envisagé de relancer la manifestation d'Houlgate.

Pour relancer le boomerang et le cerf-volant il faudrait les associer aux évènements tels que la Coupe Icare et les mondiaux de parapente. Le problème est de trouver des intervenants pour animer les ateliers.

Le suivi budgétaire est disponible dans l'intranet fédéral. Les gestionnaires de ligne budgétaire sont invités à le consulter et à valider régulièrement les dépenses. Stéphanie, en charge de la comptabilité, va envoyer un courriel toutes les semaines aux gestionnaires. Il sera accompagné du mode d'emploi de validation des lignes. Cette procédure a été mise en place suite à un audit du ministère.

4. Présentation de l'agence relations presse Ligne bleue

Intervenants : Stéphanie André et Martin Garcia en visioconférence.

Présence d'Anne Combier en visioconférence également.

Annexe P4 présentation de l'agence « Ligne Bleue »

Rappel du contexte.

La fédération a lancé un appel d'offres. Trois agences d'attachés de presse ont postulé.

En concertation avec Anne Combier, Jean-Louis Coste, Véronique Gensac, Jean-Claude Bénintende, Stéphane Bodou et Sophie Maurel ont reçu en entretien deux d'entre elles. Leur choix s'est porté sur l'agence « Ligne bleue » en raison de son expérience dans le sport.

Stéphanie André et Martin Garcia présentent leur agence et leurs propositions pour la FFVL.

Véronique Gensac sera l'interlocutrice de la FFVL. Elle devra communiquer à Ligne bleue les

informations qui ont de l'intérêt. La fédération devra choisir les événements pour lesquels l'organisation d'un voyage de presse est souhaité.

La Coupe Icare permettra à Ligne bleue de faire connaissance avec les membres du Comité directeur et du milieu du vol libre. La présence d'une journée de Ligne Bleue aux pré-mondiaux de parapente est envisagée.

La prestation coûtera 17 000 €HT par an à la FFVL et repose sur un contrat annuel que les membres du Comité directeur pourront consulter dans les documents enregistrés dans Teams.

Véronique Gensac a demandé aux comités nationaux de désigner des référents afin de constituer un fichier de correspondants et d'ambassadeurs (SHN).

Georges Charlon propose que soit associé un conseiller technique afin de faire remonter les informations.

Le DTN rappelle qu'un calendrier répertoriant tous les événements fédéraux est disponible sur notre site Internet. Toutefois, ce calendrier ne répertorie pas tous les événements et notamment les compétitions internationales où se déplacent nos équipes de compétiteurs. Il est nécessaire que les informations soient transmises au groupe contact.com constitué de Stéphane Bodou, Georges Charlon Sophie Maurel et Véronique Gensac.

5. Point d'information sur la réunion DTNe – Réorganisation des missions

Intervenant : Yves Goueslain

Annexe P5 : missions 2022

Yves Goueslain fait un point suite à la réunion de l'équipe technique qui vient d'avoir lieu et à laquelle Jean-Louis Coste a participé. Il est important que les conseillers techniques aient pu avoir cet échange avec le président, qui reste à leur écoute et à leur disposition.

À cette occasion les conseillers techniques ont été très bien accueillis par la structure de voile qui leur a fait tester la pratique du wing-kite. L'expérience était intéressante : l'accessibilité et la sécurité de cet outil pourrait lui permettre de prendre le pas sur le kite.

L'équipe technique reste dynamique et soudée.

Bien qu'ayant apprécié de moins se déplacer, les conseillers accusent le contrecoup du confinement : l'isolement est source de souffrance.

Une partie de ceux-ci vont quitter leurs fonctions (départ à la retraite) et sont un peu moins dynamiques.

Cette situation nécessite de l'attention et de la vigilance.

Jean-Claude Bourdel est parti à la retraite. Didier Mathurin devrait prendre la sienne en fin d'année. L'équipe a accueilli Cyprien Champ qui prendra officiellement ses fonctions le 1^{er} juin. La ligue AURA va financer la moitié de son salaire.

Le travail des conseillers fédéraux va être réorganisé en fonction des besoins et des moyens en cofinancement des ligues. Le DTN va en discuter avec l'APL.

Jean-Louis Coste indique que la fédération se réorganise dans ce sens. Le plus difficile est d'adopter de nouvelles façons de travailler. Il remercie Yves Dupin et Dominique Jean pour leur implication dans ce projet.

Sophie Maurel va renvoyer aux membres du Comité directeur la présentation des missions des conseillers.

6. Transformation numérique (SIG)

Intervenant : Michel Joulot

Annexe P7 – 1 Transformation numérique

Le projet de transformation numérique a pour but d'améliorer les outils numériques de la fédération, les rendre pérennes et saisir l'opportunité pour présenter une demande de subvention à l'ANS dans le cadre de l'accompagnement numérique.

Cinq projets ont été identifiés : mise en œuvre d'un système d'information géographique, évolution des logiciels de *scoring* des compétitions, centralisation des fonctions pour la gestion des formations, mise en œuvre d'une solution de paiement en ligne pour les compétitions et les formations, renforcement de la communication de la FFVL et transition vers une version numérique de la revue fédérale *Vol passion*.

Des référents ont été identifiés pour chacun des projets.

Pour assurer la pérennité de l'informatique à la FFVL, un plan de continuité doit être défini en cas d'indisponibilité d'un des contributeurs actuels ; ce sujet sera étudié en 2023.

Systeme SIG

Annexe P7 -2 Système d'Information Géographique (SIG)

L'objectif est de regrouper au sein d'une même application toutes les informations et toutes les données utiles aux pratiquants ; de rassembler nos systèmes de cartographie et de mettre en place un système dynamique et collaboratif.

La fédération est en discussion avec Pierre Mathieu, développeur de Spotair, qui pourrait intervenir comme prestataire externe sur ce projet.

Ce projet est ambitieux. Il ne peut pas être réalisé dans son ensemble d'un seul coup : une base qui sera ensuite développée va être construite dans un premier temps.

Il faut en prévoir la maintenance et anticiper son organisation est indispensable.

Le planning actuel propose un déploiement pour le premier trimestre 2023.

Lors du prochain comité directeur d'octobre 2022 une présentation sera faite du périmètre du projet, des modalités de mise en œuvre et la validation du prestataire.

Jean-Claude Bénintende rappelle que Pierre Mathieu doit présenter ses devis et une facturation au plus tard fin octobre 2022 pour respecter les délais afin que l'action puisse figurer dans l'exercice comptable de 2022.

Dans le cadre de la collaboration envisagée avec Pierre Mathieu, la FFVL sera propriétaire de l'application. La maintenance de la solution devra s'organiser dans le cadre de la FFVL.

Le projet a été présenté à l'ANS en expliquant qu'il s'étalait sur plusieurs années avec des ramifications. Il n'est pas exclu que la FFVL puisse renouveler sa demande de subvention l'an prochain pour ce dossier.

Le DTN informe que la fédération de planeurs dispose d'un projet SIG sur la simulation de vols. La FFVL peut aussi saisir l'opportunité de faire le lien entre les écrans et la pratique pour donner l'envie de passer à l'acte.

Sonia Ouldali indique que lors de la réunion de présentation de Paris 2024 d'avril a été évoqué le volet « Héritage 24 » qui permet des financements sur des projets utiles à l'ensemble des pratiquants. Le projet de transformation numérique repose sur France relance qui va possiblement intégrer « Héritage 24 ».

Gestion des formations

Annexe P7-3 Gestion des formations

Jérôme Soucany (informaticien de la FFVL) a rédigé un cahier des charges qui a été diffusé aux conseillers techniques et aux responsables fédéraux.

Lors de la prochaine réunion, le Comité directeur sera amené à valider la procédure pour les formations nationales. On envisagera ensuite comment étendre le système aux formations régionales.

L'organisateur pourra créer sa formation et la modifier si besoin. Les licenciés pourront s'inscrire à partir de leur fiche intranet selon une logique similaire à celle utilisée pour les inscriptions à une compétition.

Question à poser à Jérôme : est-ce que la formation apparaît automatiquement dans le calendrier fédéral ?

Jérôme Soucany a travaillé sur le paiement en ligne : la solution retenue est « Hello Asso » qui est gratuite et basée sur le don. La seule contrainte est celle de se créer un compte Hello Asso. Le licencié pourra être remboursé tant que les fonds n'ont pas été virés à l'organisateur. Ce système pourra être également mis en place pour l'inscription à une compétition.

La possibilité de règlement via PayPal est en cours de test afin de permettre aux étrangers de s'inscrire. Cette solution n'est pas gratuite : il faut donc étudier son coût pour le licencié.

Modernisation numérique pour la compétition parapente déléguée à Fred Escriba

Annexe P7-4 Gestion des compétitions

Le système utilisé actuellement est très ancien et a été construit par couches en fonction des besoins apparus au cours du temps : il a besoin d'être modernisé. Le logiciel Cargol utilisé pour le *scoring* n'est plus adapté.

La CIVL (commission internationale de vol libre) développe un nouveau logiciel « Air Score » qui sera testé lors du championnat de France de parapente de distance. Il est donc important de s'inscrire dans un dispositif international afin d'intégrer nos *scorings* au système mondial.

Il faut faire un point sur le projet de la CIVL avec la commission Compétition parapente.

Concernant la géolocalisation, sujet important tant pour le *scoring* que pour la sécurité, la solution actuellement retenue consiste à louer des *trackers*.

Le CND s'est muni de *trackers*. Mais la gestion du matériel reste difficile.

Nombre de votants : 21 votants

Résultat du vote « Principe de mettre en place le SIG et le paiement en ligne – vote de confiance » :

Pour : unanimité

7. Sport santé

Ce point est renvoyé au comité directeur d'octobre.

8. Modification structurelle du média *Vol Passion*

Intervenante : Véronique Gensac

Annexe P8- Évolution de la communication FFVL

Lors du dernier comité directeur la problématique liée à l'édition du magazine fédéral *Vol Passion* a été évoquée : baisse des abonnements et décalage entre la pyramide des âges des abonnés et celle des licenciés (revue qui s'adresse aux « vieux libéristes »).

Nos vecteurs d'information doivent être plus en prise avec l'actualité, adaptés à tous nos licenciés/pratiquants et plus réactifs.

Aujourd'hui il est proposé au Comité directeur de valider un choix de principe pour une évolution qu'il faudra finaliser en octobre.

Il faut acter le principe d'arrêt de l'édition papier de *Vol Passion* et se désengager avec notre prestataire actuel en respectant le préavis de trois mois.

D'autre part, il faut avertir les annonceurs qui se sont engagées pour des pages publicitaires dans notre magazine.

L'avantage de cette évolution vers une solution numérique est d'être plus réactive, informer en temps réel, donner une meilleure visibilité à nos événements et être plus ouverte aux autres pratiquants. Cette solution mérite encore réflexion et nous avons besoin de conseils professionnels pour finaliser cette évolution qui sera soumise au Comité directeur à l'automne.

Il est nécessaire de créer de nouvelles habitudes pour faire remonter largement les informations.

Il faudra arriver à concilier la réactivité à l'actualité et le maintien de dossiers de fond stables et pérennes, à contenu technique, pour couvrir tous nos domaines d'intervention.

Le DTN rappelle que les décisions devront être prises en 2022 – ainsi que la facturation – pour pouvoir bénéficier d'un financement de l'ANS si le projet déposé était retenu par l'Agence.

Nombre de votants : 21 votants

Résultat du vote « Arrêt du *Vol Passion* version papier et réflexion avec un prestataire pour revoir la structuration de la communication fédérale » :

Pour : unanimité

9. Mode de renouvellement du CFE

Reporté au prochain comité directeur

10. État d'avancement des travaux du GT-CNP : harmonisation du contrôle du matériel

Intervenant : Thomas Sénac

Annexe P10-Harmonisation contrôle matériel

L'objectif du CNP et de la commission Technique et sécurité est de proposer un cadre pour harmoniser le travail des ateliers de contrôle et de révision des parapentes, et faciliter la communication entre professionnels et pratiquants.

Un groupe de travail piloté par Philippe Moreau a mené des enquêtes auprès des ateliers, des licenciés et des constructeurs afin de définir les critères du contrôle complet d'une aile de parapente et d'un PV type de référence.

L'aboutissement de ce travail est la rédaction de la charte « Paracheck ». Le projet circule actuellement et le groupe de travail recueille les remarques. La finalisation du processus est prévue pour la Coupe Icare.

Les remarques doivent être transmises à Philippe Moreau.

À la question : Concernant les moyens matériels, la charte demande une surface au sol propre et sèche. Est-ce que cela exclut quelqu'un qui aurait une table immense mais ne pourrait pas étendre les suspentes ?

Il a été répondu : Le DHV exige une pièce où on puisse étendre un biplace. Il faut prendre une décision sur les critères.

Puis :

Au paragraphe 5.3 du PV, le professionnel qui a fait le contrôle doit définir une date du contrôle suivant. Par rapport à des assurances comment s'engager sur la potentialité de l'utilisation de la voile ?

Une réflexion est à mener concernant un algorithme définissant la date d'échéance. L'algorithme sera couvert par la marque Paracheck. Le but est d'assainir le marché de manière constructive pour gagner en sécurité.

11. Proposition de modifications des statuts et/ou RI pour autoriser acquisition de terrain

Intervenant : Jean-Claude Bénintende

Une restriction inscrite au paragraphe 2.1.2 des statuts de la FFVL oblige le Comité directeur à avoir l'accord de l'assemblée générale pour acheter un terrain.

Le trésorier demande l'accord du Comité directeur pour modifier les statuts afin de permettre, avec l'aval de la commission des Sites et espaces de pratique, l'acquisition d'un terrain sans besoin d'avoir recours à l'accord de l'assemblée générale dès lors que cet achat n'excède pas un montant de 20 000 €

Le mandat serait à renouveler chaque année par l'assemblée générale.

Cette proposition sera soumise à la commission Statuts et règlements pour intégration dans nos textes et validation par l'AG de mars 2023.

Un état des terrains dont la FFVL est propriétaire est prévu pour la prochaine assemblée générale.

12. Questions diverses

Championnat du monde de boomerang du 15 au 25 août – Michel Appriou
Annexe dossier de presse du CDM de boomerang

Michel Appriou souhaiterait que la FFVL ait un stand sur cet événement et que les autres disciplines y soient également représentées. Il a des possibilités d'hébergement.

La ligue subventionne l'évènement à hauteur de 3 000 €

Une demande de subvention ANS est envisagée. Le DTN rappelle qu'il faut alors s'engager sur de la diffusion et qu'il faut donc étudier ce projet avec les attachés de presse. Le dossier est à déposer avant le 19 juin 2022.

Outil de calcul de l’empreinte carbone – Sonia Ouldali

Le CNOSF recherche un groupe d’une dizaine de testeurs pour tester un outil pour le calcul de l’empreinte carbone.

Il s’agit de participer à un atelier de trois heures en juin, de tester l’outil en septembre sur un évènement de notre choix et de répondre à un questionnaire.

La réponse est demandée pour le 17 mai. Sonia Ouldali et Michel Appriou vont regarder de quoi il s’agit. Sonia peut peut-être assister à la réflexion sans forcément s’engager.



RELEVÉ D'INFORMATION

	Sujet	Type	Interventions
1.	Point du président	Information	<ul style="list-style-type: none"> - Campagne ANS lancée - Réflexion à mener pour accueillir la fédération polynésienne. La solution doit être transposable à d'autres ligues comme la ligue Corse. - Démission de Cyprien Champ qui va intégrer l'équipe technique le 1^{er} juin 2022. <p>Évolution de la loi sur le sport : parité exigée au niveau de l'organe de décision et accueil d'un SHN. Ces dispositions concerneront les ligues en 2024.</p>
2.	Point général sur les chiffres FFVL 2022	Information	<p>Nombre de licences en augmentation de 13,4 %, Ce qui correspond à une augmentation de 12,2 % en termes de finances.</p>
3.	Situation financière, tableau de bord	Information	Situation financière saine.
4.	Présentation de l'agence relations presse Ligne Bleue	Information (visio)	
5.	Point d'info sur la réunion de la DTNE Réorganisation des missions	Information	Des conseillers techniques vont partir à la retraite, ce qui nécessite une restructuration de l'équipe en fonction des besoins des ligues et des moyens de cofinancement.
6.	Sport Santé		Report au prochain comité directeur
7.	Transformation Numérique (SIG)	Vote	<p>Nombre de votants : 21 Résultat du vote « Principe de mettre en place le SIG et le paiement en ligne – vote de confiance » : Pour : unanimité</p>
8.	Modification structurelle du média Vol Passion	Vote	<p>Nombre de votants : 21 Résultat du vote « Arrêt de <i>Vol Passion</i> version papier et réflexion avec un prestataire pour revoir la structuration de la communication fédérale » : Pour : unanimité</p>
9.	Mode de renouvellement du CFE		Report au prochain comité directeur
10.	Avancement des travaux du GT-CNP : harmonisation du contrôle du matériel	Information	La charte ParacheK est présentée au Comité directeur. L'objectif est d'harmoniser le contrôle des ailes de parapente et de clarifier la communication entre professionnels et pratiquants



11.	Proposition de modification des statuts et/ou RI pour autoriser acquisition de terrain	Information	Proposition du Trésorier de modifier les statuts de la FFVL de façon à permettre l'acquisition de terrain à concurrence de 20 000 € sans accord au préalable de l'AG
12.	Questions diverses		<ul style="list-style-type: none"> - Championnat du Monde de Boomerang – souhait de stand fédéral <ul style="list-style-type: none"> - Information sur un outil de calcul d'empreinte carbone d'un évènement en cours de développement par le CNOSF